

LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

Les 3 règles d'or

- 1 Alternen les matières brunes et vertes en couches de moins de 5cm
 - 2 Brasser la couche supérieure (10 à 20cm) une fois par mois
 - 3 Contrôler l'humidité
Consistance idéale : celle d'une éponge humide
- Installer votre composteur dans un endroit ombragé (si possible) et à même le sol, pour que les vers de terre puissent remonter dans le compost.
 - Déposer tous les déchets verts et organiques au fur et à mesure de leur production.
 - Fragmenter ou broyer les matières dures et ligneuses.

Au bout de 10 à 12 mois minimum, vous obtenez un compost prêt à l'emploi.

UTILISATION DU COMPOST

Le compost jeune (de 6 à 8 mois) :
Il peut être utilisé en paillis, c'est-à-dire étendu en surface autour des arbres, entre les cultures. Il limitera ainsi les mauvaises herbes, retiendra l'humidité et nourrira les plantes. Vous l'intégrerez au sol 2 à 3 mois plus tard.

Le compost mûr (de 10 à 12 mois) ou terreau meuble :
Brun foncé ou noir, il peut s'utiliser pour améliorer votre potager, jardin d'ornement, plantes vivaces, haies et rempotage (en mélange de 30 à 50%).

Conseil :
Tamisez ou criblez pour obtenir un produit d'excellente présentation.

QUELQUES ASTUCES

- Humidité excessive et mauvaises odeurs :**
- Rajouter de la matière structurante et mélanger. Votre compost ne doit pas avoir une consistance pâteuse.
- Sécheresse excessive :**
- Arroser l'intérieur du compost à l'aide d'un arrosoir muni d'une pomme et mélanger.
- Le secret pour maintenir mon bioseau propre :**
- Je tapisse le fond d'une feuille de papier journal et j'enveloppe également mes déchets de cuisine dans une feuille.



Pour un composteur individuel, contactez le SICTOBA

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche 665 Route de Berrias - 07460 Beaulieu 04 75 39 06 99 contact@sictoba.fr  sictoba.fr

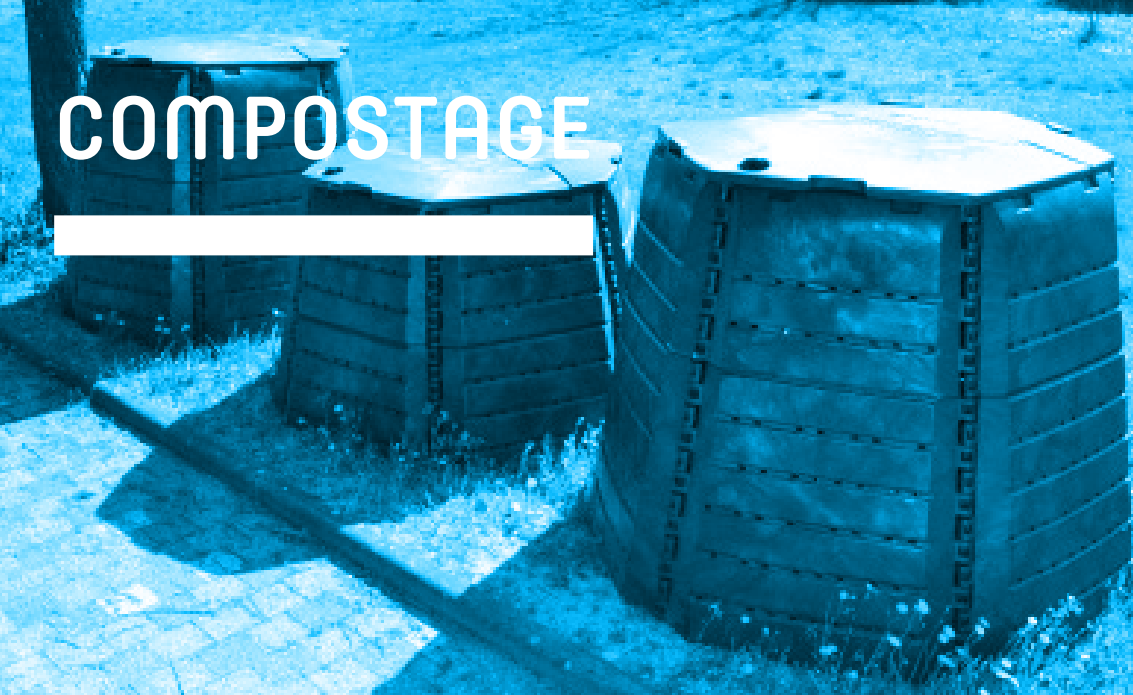
GUIDE DU COMPOSTAGE

Trop de déchets, je riposte, je composte !

RETROUVONS UN GESTE SIMPLE ET NATUREL



COMPOSTAGE



Le compostage est un procédé biologique qui permet la dégradation naturelle des matières organiques (déchets de jardin et de cuisine). Par l'interaction des micro-organismes, de l'humidité et de la circulation de l'air, ces matières organiques sont alors transformées en humus ou compost, amendement qui favorise la fertilité du sol.

Pourquoi composter?

- Permet de réduire de 175kg/foyer/an pour un composteur individuel et 1 tonne/composteur de quartier/an le poids de vos ordures ménagères.
- Permet de fabriquer un excellent amendement.
- Permet de lutter contre les mauvaises odeurs de votre poubelle.

Résidus à déposer (en alternance)

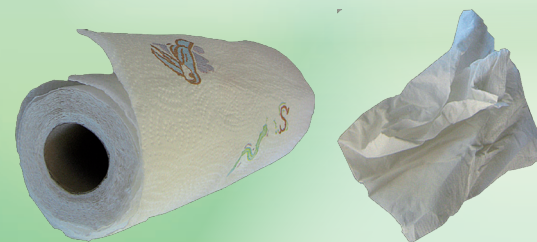
Matières brunes (dures et sèches, riches en carbone)



La matière structurante (carbonée, sèche et grossière) permet à votre compost de respirer et ne pas dégager de mauvaises odeurs : paille, brindilles, aiguilles de pins, feuilles broyées, broyat de tailles et de haies



Coquilles d'oeufs, de noix et noisettes (écrasées)



Papiers et cartons souillés
Essuie-tout/ Serviettes en papier / Petits cartons souillés

Matières vertes (molles et mouillées, riches en azote)



Épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes)



Marc et filtres de café, sachets de thé, tisane



Restes de tables (y compris les déchets carnés)



Fleurs coupées et plantes vertes fanées



Ne pas jeter son sac plastique!

NON COMPOSTABLES

Langes et couches jetables, litières, sacs et poussières d'aspirateur, graviers, graisses et huiles, matières nocives et polluantes, déchets médicaux